Présidentielle : quels engagements des candidats pour la Palestine ?

5 avril 2022

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a envoyé en février aux candidats à l'élection présidentielle de 2022 un questionnaire portant sur plusieurs enjeux liés à la défense des droits des Palestiniens. Les équipes de campagne de Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon et Fabien Roussel nous ont fait part de leurs réponses.

A propos de la reconnaissance d'un régime d'apartheid exercé par Israël sur le peuple palestinien, Jean-Luc Mélenchon prend pour la première fois position en la matière, considérant que les récents rapports de Human Rights Watch, Amnesty International et B'Tselem *"pointent une réalité indéniable"*. Fabien Roussel rappelle que dès 2018, le parti communiste a estimé qu'Israël s'affirmait comme un État d'apartheid. Le candidat écologiste Yannick Jadot *"préfère ne pas utiliser ce terme pour décrire la politique d'Israël"*, mais estime que *"la loi israélienne de juillet 2018 sur "l'État-nation du peuple juif" inscrit dans le droit une*

inégalité de fait et une sous-citoyenneté des citoyens israéliens non Juifs, ce qui n'est pas acceptable et doit être condamné".

Les trois candidats sont favorables à l'adoption de législations nationale et/ou européenne visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes. Jean-Luc Mélenchon se réserve la possibilité de *"prendre toutes les mesures susceptibles de faire pression pour l'application d'une solution de paix basée sur les résolutions de l'ONU"*. L'équipe de campagne de Fabien Roussel souligne que le Parti communiste français (PCF) participe depuis février 2022 à l'initiative citoyenne européenne sur l'interdiction du commerce avec les colonies israéliennes. Yannick Jadot considère quant à lui qu'il est *"préférable que ces mesures soient prises au niveau européen pour avoir le maximum d'ampleur, mais si cela s'avère impossible vu la nécessité d'un consensus entre les États membres, il faudra prendre des mesures au niveau national"*.

Unanimité aussi parmi les trois candidats concernant l'engagement à demander la levée du blocus de Gaza. Le PCF souligne qu'il a été de tous les combats pour dénoncer ce blocus illégal : les flottilles pour la liberté, les manifestations contre les bombardements à Gaza, le soutien aux marches pour la paix organisées par la société civile palestinienne. Pour M. Mélenchon, *"Rien ne peut justifier que la France accepte cette situation révoltante"*. Même son de cloche de la part de Yannick Jadot, qui considère que le blocus est *"à la fois illégal et attentatoire aux droits humains"*.

Fabien Roussel, Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon s'engagent tous trois à reconnaître l'État palestinien. Le candidat du PCF, qui place depuis longtemps parmi ses priorités le combat pour la reconnaissance de l'État palestinien, réaffirme cet engagement dans son programme. Yannick Jadot considère que cette reconnaissance *"est importante car elle légitime les droits des Palestiniens, notamment dans un contexte où Israël en tant que puissance occupante continue de mettre en œuvre une politique de colonisation accélérée en Cisjordanie et à Jérusalem-Est"*. Le programme du candidat de l'Union populaire prévoit *« la reconnaissance d'un État palestinien ayant le droit à la continuité territoriale, sur la base de la solution à deux États par l'application pleine et entière des résolutions de l'ONU »*.

Pour ce qui est de la protection des libertés associatives des organisations de la société civile qui défendent les droits du peuple palestinien, les candidats d'EELV, de l'Union populaire et du PCF font là aussi front commun. Le PCF *"dénonce avec force l'amalgame insultant fait entre critique de la politique du gouvernement israélien et antisémitisme"* et exige l'abrogation des circulaires Alliot-Marie et Mercier. Les écologistes considèrent que *"la société civile doit être protégée contre toutes les tentatives de la museler ou de l'entraver sur des prétextes fallacieux"*. Pour Jean-Luc Mélenchon, qui souligne le soutien immédiat qu'il a apporté au président de l'Association France Palestine Solidarité Bertrand Heilbronn, lors de son arrestation en mai 2021, il n'est plus possible de *"'tolérer ces atteintes aux libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien, dès lors qu'elles ne cèdent à aucune forme d'antisémitisme ou de négation du droit d'Israël à exister"*. Les trois candidats prennent en outre l'engagement de soutenir les six ONG palestiniennes placées sur la liste des organisations terroristes par le gouvernement israélien en octobre 2021.

Retrouvez l'intégralité des réponses de :

- Yannick Jadot
- Jean-Luc Mélenchon
- Fabien Roussel

Et les autres candidats ?

En l'absence de réponses aux questionnaires adressés par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine des autres candidats à la présidentielle, nous avons rassemblé leurs prises de position telles

qu’elles apparaissent dans leurs programmes respectifs et leurs prises de parole dans les médias.

Interrogée par le Collectif Palestine Vaincra, Nathalie Arthaud a indiqué qu’elle était *“inconditionnellement solidaire de la lutte du peuple palestinien pour revendiquer un Etat et pour obtenir la reconnaissance de tous ses droits nationaux”*. La candidate de Lutte ouvrière défend *“la liberté d’expression et de critique sur cette question, comme sur toutes les autres”*.

Nicolas Dupont-Aignan s’engage dans son programme à « œuvrer à un accord de paix durable entre Israël et les Palestiniens ».

Emmanuel Macron affirmait en 2017 qu’il était nécessaire de rechercher *« les conditions d’une paix juste et durable, qui permette aux deux États de coexister en sécurité »*. Pour 2022, il réaffirme que *« la sécurité d’Israël est pour nous un principe intangible, de même que la légitimité de l’Etat palestinien. Nous devrons rechercher les conditions d’une paix juste et durable, qui permette aux deux États de coexister en sécurité. »*.

Dans son programme, Valérie Pécresse indique qu’elle souhaite travailler à un *« processus garantissant la sécurité d’Israël et un espoir pour le peuple palestinien conformément aux résolutions des Nations Unies »*.

Philippe Poutou affirme que le Nouveau Parti Anticapitaliste soutient *« les luttes des peuples* [notamment] *palestinien contre leurs oppresseurs »*. Dans sa réponse aux questions du Collectif Palestine Vaincra, il considère qu’il *“ne peut y avoir de paix sans justice, et la justice passe par la fin de toutes les politiques coloniales et discriminatoires d’Israël et par la satisfaction de l’ensemble des droits nationaux et démocratiques des Palestiniens”*. Il a en outre déclaré que *“la lutte contre le fléau de l’antisémitisme mérite mieux que les amalgames pratiqués par les inconditionnels de l’État d’Israël”*.

Enfin, Anne Hidalgo, Marine Le Pen, Jean Lasalle et Eric Zemmour n’ont pas couvert la question du conflit israélo-palestinien dans leurs programmes respectifs ou dans les débats entourant l’élection présidentielle.

Crédits photo : Caratello / Flickr Creative Commons

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S’informer > Actualités >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/Presidentielle-quels-engagements-des-candidats-pour-la-Palestine